



## **REQUÊTE CONJOINTE AU JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES AUX FINS D'HOMOLOGATION D'UNE CONVENTION PARENTALE**

**Le Tribunal compétent est celui où réside les enfants**

Imprimé à retourner en **ORIGINAL**  
accompagné des pièces demandées en un seul exemplaire (voir annexe) et de la  
convention parentale (en originale + 2 copies)

S'agissant d'une requête conjointe, l'imprimé doit être signé par **les deux parties**.

**Votre requête concerne : (cochez selon le cas)**

- Après divorce ou séparation de corps
- Enfant né hors mariage
- Pension alimentaire pour un enfant majeur

**DEMANDEUR (mère) (écrire en majuscules)**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

**Date et lieu de naissance :** le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Adresse complète :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**DEMANDEUR (père) (écrire en majuscules)**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

**Date et lieu de naissance :** le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Adresse complète (le domicile doit être différent de celui du demandeur) :**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**NOMS, PRÉNOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE ET ADRESSE DES ENFANTS CONCERNÉS :**

- 
- 
- 
- 
- 

Votre démarche est :

- Une première demande (enfant né hors mariage )
- Une demande de modification d'un jugement antérieur en date du ..... rendu par le Tribunal de Grande Instance de .....

Un dossier d'assistance éducative est-il ouvert auprès du Juge des enfants ?

- OUI                                      Nom du juge pour enfants/
- NON

**Tentative de résolution amiable du litige**

j'ai eu recours à un médiateur familial    Nom de la structure de médiation: .....  je n'ai pas eu recours à un médiateur familial

**Nous demandons:**

l'homologation de notre accord concernant les modalités d'exercice des droits parentaux, reprises et détaillées dans la convention parentale ci-jointe, par le juge aux affaires familiales.

Nous sommes informés que le juge pourra soit homologuer notre convention parentale, sans qu'une audience ne soit nécessaire, soit nous convoquer à une audience (article 1143 du Code de procédure civile).

Nous sommes informés des dispositions de l'article 388-1 du code civil relatives à l'audition de l'enfant et nous déclarons que notre/nos enfant(s) n'a/ont pas émis le souhait d'être entendu(s) par le juge.

**Vous devez obligatoirement signer votre requête tous les deux**

**La mère:**

Fait à .....

Le .....

Signature :

**Le père:**

Fait à .....

Le.....

Signature :

# ANNEXE

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- la convention parentale : 1 original + 2 copies
- la copie intégrale des actes d'état civil des parents et des enfants datant de moins de 6 mois
- la copie des pièces d'identité de chacune des parties
- la copie des justificatifs de revenus : dernier avis d'imposition + 3 dernières fiches de paie + relevé de la CAF ou du pôle emploi ou autres pièces justificatives de ressources selon la situation
- la copie des pièces justificatives des charges principales des parties : dernière quittance de loyer ou crédit immobilier
- la copie des précédentes décisions rendues par le Juge aux affaires familiales, s'il s'agit d'une modification d'une précédente décision.

\*\*\*\*\*  
CONSENTEMENT À LA TRANSMISSION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DES AVIS  
ADRESSÉS PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL  
(si pas de consentement ne pas renseigner)

DEMANDEUR 1  
Je soussigné(e),  
Nom de naissance : \_\_\_\_\_  
Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

DEMANDEUR 2  
Je soussigné(e),  
Nom de naissance : \_\_\_\_\_  
Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

accepte que les avis utiles à la présente procédure me soient adressés par le greffe de la juridiction au moyen d'un courrier électronique à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Je suis informé(e) que mon consentement **peut être révoqué à tout moment** par déclaration orale au greffe de la juridiction saisie ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au même service.

J'ai bien noté qu'en cas de demande de révocation par lettre recommandée avec accusé de réception, ma révocation prendra effet à compter de la réception du courrier par le greffe.

J'ai bien noté que je dois signaler au service saisi de mon affaire tout changement d'adresse de messagerie. J'ai bien noté que je dois signaler au même service toute circonstance ne me permettant pas de consulter ma boîte mail de manière durable. Dans ce cas, **je sais qu'il m'est recommandé de révoquer mon consentement.**

*Article 748-8 du CPC : Par dérogation aux dispositions du présent titre, lorsqu'il est prévu qu'un avis est adressé par le greffe à une partie par tous moyens, il peut lui être envoyé au moyen d'un courrier électronique ou d'un message écrit, transmis, selon le cas, à l'adresse électronique ou au numéro de téléphone qu'elle a préalablement déclaré à cette fin à la juridiction.*

*Cette déclaration préalable mentionne le consentement de cette partie à l'utilisation de la voie électronique ou du message écrit transmis au numéro de téléphone, pour les avis du greffe transmis dans l'instance en cours, à charge pour elle de signaler toute modification de son adresse électronique ou de son numéro de téléphone. Ce consentement peut être révoqué à tout moment. \**

\*En cas de demande de révocation, vous pouvez télécharger et imprimer le formulaire de « Consentement à la transmission par voie électronique des avis du greffe » dans l'onglet droit et démarche formulaire pour les particuliers, action en justice (<http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/>) ou retirer ce formulaire au greffe de la juridiction que vous avez saisie. Ce formulaire, téléchargé et rempli par vos soins, pourra être déposé au greffe ou adressé au greffe par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature(s)